

## INSCRIPTION :

Nom : ..... Prénom: ..... Date de naissance...../...../.....

Adresse:.....

**Adhérent – Non adhérent \***      Tel : .....      Email : .....

**FORFAIT CHOISI:** -10%  5 cours  10 cours  15 cours  Forfait  Nb de cours à l'unité : .....

Acompte de 50% : ..... Chq – Esp \*      Versé le : ...../...../.....

Solde : ..... Chq – Esp\*      Versé le : ...../...../.....

**AUTORISATION PARENTALE (mineur) :**

Je soussigné(e) ..... père, mère, tuteur de .....

L'autorise à participer au stage du 06 au 10 juillet 2009, et décharge Danse Mouvance de toutes responsabilités.

Fait à .....

Signature :

Le .....

\* (Rayer la mention inutile)

### REGLEMENT INTERIEUR

1 – INSCRIPTION : Pour être validée elle doit comporter une fiche d'inscription dûment remplie pour chaque stagiaire, 2 photos d'identité récentes, un chèque d'acompte à l'ordre de Danse Mouvance, d'un montant de 50% du total dû.

2 – CHOIX DES COURS : Chaque stagiaire est libre de choisir le professeur avec lequel il veut travailler, ainsi que le niveau qu'il désire suivre. Cependant si un professeur juge qu'un stagiaire est d'un niveau trop faible, il peut lui demander de changer de cours. Si cela entraîne pour le stagiaire l'impossibilité de suivre le stage il sera remboursé des cours non effectués.

3 – CONTROLE DES COURS : au début de chaque cours il est demandé aux stagiaires de présenter leur carte de cours à l'entrée de la salle. Ces cartes sont individuelles et doivent être munies d'une photo récente. Tout stagiaire présentant une carte non conforme se verra refuser l'entrée en cours. Tout cours commencé est dû.

4 – PAIEMENT : Les cours doivent être intégralement acquittés avant le début du stage.

5 – ANNULATION : Le montant de votre stage pourra être remboursé en cas de force majeure, toute annulation doit être faite obligatoirement par écrit : courrier. Après le début du stage, aucun remboursement ne sera consenti ; en cas de maladie (certificat médical), la somme versée sera validée sous forme d'avoir, pour une prochaine période de cours ou de stage.

6 – ASSURANCE : Danse Mouvance n'est pas responsable des éventuels accidents qui peuvent survenir pendant le stage. Il appartient à chaque élève, pour avoir accès au stage, d'être en possession d'une assurance responsabilité civile, ainsi qu'une attestation d'assurance individuelle couvrant les dommages qu'il ou elle pourrait occasionner à des tierces personnes ou aux installations.

7 – PONCTUALITE : Les stagiaires sont tenus d'être présents en cours 5mn avant son début. En cas de retard, le professeur est en droit de ne pas les accepter en cours.

8 – PHOTOS ET ENREGISTREMENT VIDEO : La prise de vue (vidéo, film, photo) pendant les cours est interdite et reste une exclusivité de l'organisation. Danse Mouvance se réserve le droit d'utiliser à titre promotionnel les photos et les vidéos réalisées par son équipe pendant le stage.

9 – VOL D'EFFETS PERSONNELS : Danse Mouvance n'est pas responsable en cas de vols d'objets personnels de stagiaires. Il est donc vivement recommandé de ne pas apporter d'objet de valeur et de faire preuve de vigilance.

Lu et approuvé, Signature :